



■ Nom de l'opération : « Insertion professionnelle des jeunes »

Dans le groupe PSA Peugeot Citroën, cette insertion est conduite selon les procédures de l'entreprise permettant de garantir aux candidats à l'embauche l'égalité des chances et de traitement. Ces procédures ont été mises en place à la suite d'un accord sur la diversité signé en septembre 2004 par toutes les organisations syndicales du groupe PSA Peugeot Citroën.

Cet accord novateur s'inscrit dans le prolongement de celui sur le développement de l'emploi féminin et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes signé le 4 novembre 2003 par les six organisations syndicales.

Il a pour objectif de lutter contre toute forme de discrimination, de faciliter la gestion des différences dans la cohésion sociale et d'assurer l'égalité de traitement dans l'évolution professionnelle des salariés.

Il prévoit des mesures pragmatiques telles que :

- la mise en place d'outils et de procédures permettant de garantir l'égalité des chances et de traitement, notamment dans l'accès à l'emploi et dans les processus de formation et d'évolution professionnelle ;
- le développement de démarches d'insertion, en particulier le recrutement de jeunes diplômés issus de zones urbaines sensibles ;
- la création d'un observatoire paritaire de la diversité chargé de proposer, si nécessaire, des plans d'actions complémentaires ;
- une campagne de communication auprès de l'ensemble des collaborateurs sur les thèmes du respect des différences et de la lutte contre toute forme de discrimination, s'appuyant sur des programmes publics nationaux ou européens.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 août 2006, sur 1 430 cadres recrutés en CDI dans la branche automobile en France, 32 sont issus de ZUS et 473 de communes où se situe une ZUS.

■ Porteurs de l'opération

PSA Peugeot Citroën, ses marques, l'Éducation nationale

■ Autres entreprises impliquées

Points de vente Peugeot et Citroën

■ Public visé

Jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et supérieur

■ Descriptif des actions

Formations dans l'entreprise

Apprentissage : signature de la charte de l'apprentissage le 9 juin 2005 ; embauche de 850 apprentis à la dernière rentrée scolaire, 1 300 en formation dans les entreprises du groupe et quelque 2 500 dans les points de vente des réseaux commerciaux de Peugeot et Citroën.

Contrats de professionnalisation : signature d'un accord cadre avec l'ANPE et le ministère de l'emploi ; embauche de 270 jeunes depuis le début de l'année 2006.

Formations complémentaires d'initiative locale : mise en place de cursus d'adaptation à l'emploi avec les académies de Créteil, Rennes, Nancy-Metz, Lyon, Lille, Amiens, Paris, Versailles ; embauche de 49 jeunes en fin de cursus de formation en 2005, adaptation à l'emploi de 49 nouveaux lycéens en 2006-2007.

6 500 lycéens, étudiants conventionnés en périodes de formations ou en stages au sein des équipes industrielles et commerciales de l'entreprise (hors réseaux commerciaux de Peugeot et Citroën).

Informations sur les métiers de l'entreprise

Accueil de 11 000 lycéens, étudiants et enseignants en visites sur nos sites industriels français. Ces visites souvent thématiques sont l'occasion de présenter les métiers des équipes industrielles au travers de témoignages de salariés, sur leurs activités professionnelles, leurs cursus de formation initiale et continue et leurs carrières.

Stage « découverte de l'entreprise » organisés à la demande du centre d'études et de ressources pour les professeurs de l'enseignement technique pour vingt professeurs de collèges engagés sur l'option 3 h de découverte professionnelle en classe de troisième. Participation d'experts de l'entreprise aux évolutions des diplômes professionnels au sein des commissions professionnelles consultatives.

Porte ouverte sur la technologie dans l'entreprise : diffusion en janvier 2007, à l'ensemble des collèges publics et privés du territoire national, d'un CD de ressources documentaires destinées aux professeurs de technologie de classes de 6^e. Cette compilation de documents de l'entreprise réalisée par un enseignant, détaché dans l'entreprise pendant une année scolaire pour cette mission par l'académie de Versailles, offre aux enseignants la possibilité d'illustrer leurs cours de technologie avec des exemples automobiles concrets et réels.

Accueil en formation et reconversion de handicapés dans l'entreprise

En 2006 le groupe aura accueilli sur ses sites industriels et tertiaires quelque quatre vingt seize apprentis, stagiaires conventionnés et personnes en reconversion.

■ Résultats attendus / obtenus

- Faire connaître aux acteurs du système éducatif nos attentes, nos métiers et leurs environnements,
- Contribuer avec nos experts à faire acquérir des compétences durables aux jeunes en formation professionnelle,
- Favoriser le recrutement de jeunes talentueux dans les équipes industrielles et commerciales de l'entreprise et dans celles de nos partenaires industriels et commerciaux.

■ Outils méthodologiques existants

Identification d'attentes avérées, implication conjointe d'acteurs responsables de l'entreprise et du système éducatif pour les satisfaire par le partage des ressources et compétences disponibles et la mise en œuvre d'actions mutuellement choisies.

■ Élèves concernés

Lycéens et étudiants validant leurs formations par un diplôme professionnel.

■ Nombre d'enseignants concernés

Plus particulièrement quelque 500 à 1 000 enseignants suivant les demandes du monde éducatif en formations thématiques d'une journée, de cinq jours ou en mission de neuf mois dans l'entreprise.

Etablissements concernés : relations suivies et organisées avec les établissements de formation professionnelle secondaire et supérieure

■ Académies ou départements concernés

Toutes les académies du territoire métropolitain.

■ Conditions de mise en œuvre et de succès identifiés

Développer, piloter de façon conjointe des relations et actions « école/entreprise » durables et efficaces sous la vision globale du monde de l'Éducation et de l'entreprise.

■ Délais de mise en œuvre d'une opération

Du mois à l'année scolaire.

■ Contact pour plus d'informations

Alain Rochette, responsable des relations de PSA Peugeot Citroën avec le monde éducatif (alain.rochette@mpsa.com).